

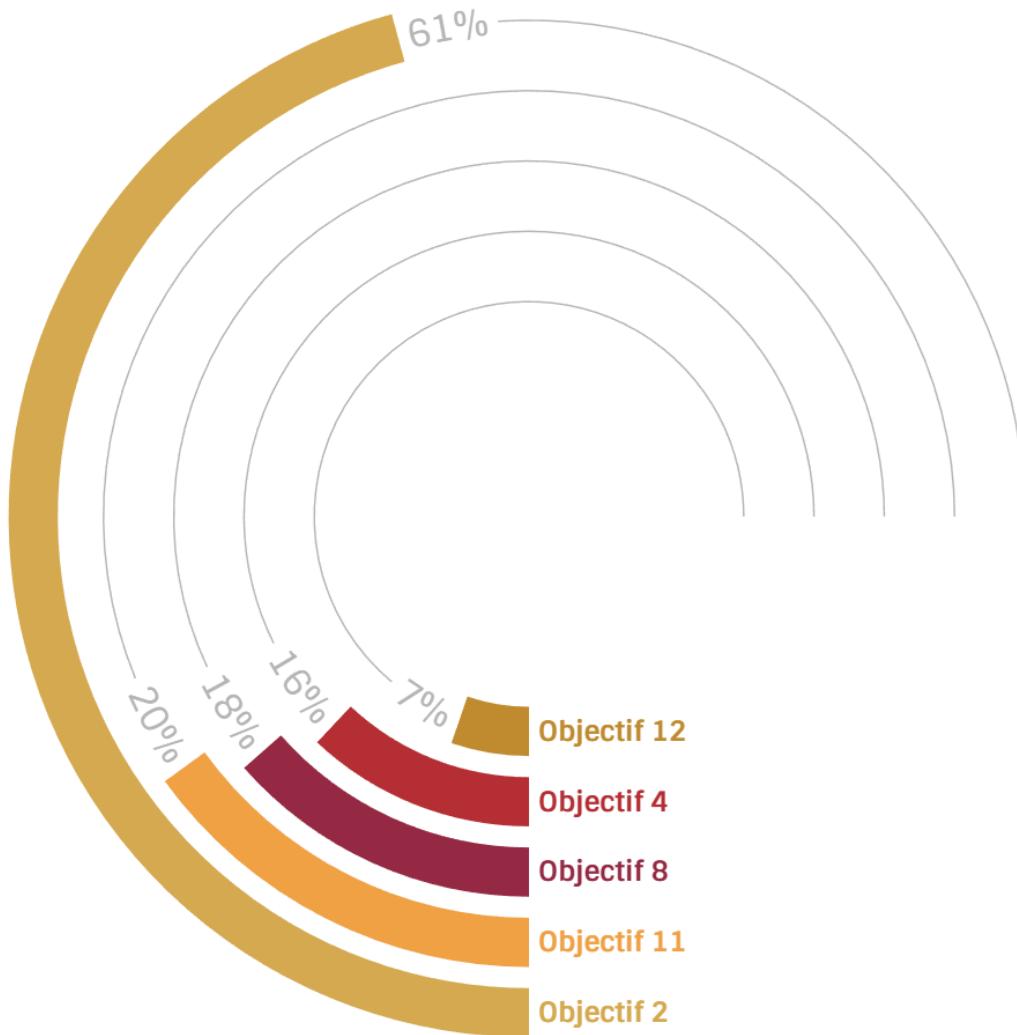


Rapport d'impact

RA24

Rapport du 10-12-25

A. ODD & impacts positifs de RA24



Contributions spécifiques

2.3 Productivité et petits exploitants. RA24 contribue de manière spécifique à l'ODD 2.3 en soutenant des producteurs locaux (brasseurs, distillateurs, artisans), valorisant leurs produits en circuit court, et contribuant à améliorer leur visibilité, leurs marges et leur volume de ventes.

2.4 Agriculture performante et résiliente. RA24 contribue spécifiquement à l'ODD 2.4 en sélectionnant des fournisseurs engagés dans une production durable (agriculture raisonnée, circuits courts), en participant à leur développement en privilégiant la qualité, la saisonnalité et la transparence des pratiques.

8.3 Développement des TPE et PME. RA24 contribue de manière spécifique à l'ODD 8.3 en collaborant avec des artisans locaux, en créant des emplois directs et en soutenant l'entrepreneuriat local.

11.4 Préservation du patrimoine. RA24 contribue de manière spécifique à l'ODD 11.4 en mettant en valeur l'héritage culinaire et culturel belge avec l'ambition forte de le faire rayonner au-delà des frontières.

ODD* : Objectifs de développement durable



LE SCORE SHIFTINGPACT®

48

Un score ShiftingPact® de **48** signifie qu'en matière de maîtrise de ses impacts, de ses pratiques ESG internes et de ses engagements, RA24 est considérée comme ayant atteint le titre d'entreprise "En transition" selon le référentiel ShiftingPact®.

Niveau de maturité atteint :



En transition



Durable



Inspirante

Le score en matière de pratiques environnementales est de 64

Le score en matière de pratiques sociales est de 18

Le score en matière de pratiques de gouvernance est de 36

